

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CHARGE DE MISSION EN MATIERE DE SUIVI DE
LA POLITIQUE, DES STRATEGIES ET DE
COOPERATION

N° 275 /MSPP/DIRCAB/CMPSC.26



REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui le **10 OCT 2026**

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°.....

**Recrutement d'un Assistant Technique national dans le cadre de l'appui à la mise
en place d'une assurance maladie universelle en République centrafricaine**

Octobre 2026

1. Objet du recrutement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) en République centrafricaine, le ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle souhaite ; recrute un assistant technique national afin d'accompagner le processus de mise à la mise en place d'une assurance maladie universelle en République centrafricaine.

1. Contexte

La République centrafricaine fait face depuis plusieurs décennies à des crises sécuritaires qui ont fragilisé le système de santé. En dépit des efforts du Gouvernement pour améliorer l'accès et l'équité aux soins et services de qualité, les indicateurs de santé demeurent encore faibles. Le financement actuel des services de santé repose encore en grande partie sur les paiements directs des ménages, exposant ainsi les populations les plus vulnérables à des risques financiers majeurs. La maladie reste aujourd'hui une cause importante d'appauvrissement des ménages aggravé par la quasi absence du prépaiement.

C'est dans cette perspective que la République Centrafricaine s'est engagée résolument dans la voie du renforcement de sa solidarité nationale et de la mise en place d'un système de protection sociale de santé équitable, durable et inclusif.

Ce projet constitue une réforme majeure pour la République Centrafricaine. Il vise à instaurer un mécanisme national de mutualisation des ressources financières et de couverture du risque maladie, garantissant la soutenabilité, la transparence et l'inclusivité du système de santé. Le processus de mise en place progressive d'une Assurance Maladie Universelle (AMU) selon une approche en trois phases : préfaisabilité, faisabilité avec projet pilote et extension nationale. Un Comité de pilotage a été institué pour conduire ce processus.

Afin de garantir la qualité technique des études, des options institutionnelles et du modèle de financement, le ministère de la Santé et de la Population en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle recrute un assistant technique national.

2. Objectif général

Apporter une expertise nationale pour la conception, la faisabilité, le pilotage et la mise en œuvre du système national de Couverture Maladie Universelle.

3. Objectifs spécifiques

Le consultant devra :

- Conseiller le Comité de pilotage sur les orientations stratégiques ;
- Superviser les études de préfaisabilité et de faisabilité ;
- Contribuer à la définition du modèle institutionnel de la CMU ;
- Superviser la modélisation actuarielle et financière ;
- Définir les mécanismes d'achat stratégique des services ;

B

- Accompagner la conception du package de soins minimums ;
- Appuyer la conception du système de gouvernance de la future caisse d'assurance maladie ;
- Assurer le contrôle qualité des livrables produits.
- Servira de point de contact opérationnel au côté de l'assistant technique international.

4. Principales responsabilités

Phase 1 : Préfaisabilité

L'assistant technique national assistera l'ATI sur :

- Appui à la préparation de toutes les études,
- Appui méthodologique aux diagnostics ;
- Revue du cadre juridique ;
- Analyse comparative des expériences internationales ;
- Validation des scénarios de financement ;
- Appui à l'atelier national de validation.

Phase 2 : Faisabilité

Phase 3 : Préparation du déploiement

L'assistant technique national assistera l'ATI sur :

- Appui à la rédaction des textes législatifs ;
- Validation des mécanismes de contractualisation ;
- Définition des mécanismes de paiement des prestataires ;
- Élaboration du cadre de suivi-évaluation.

5. Livrables attendus

L'assistant technique national assistera l'ATI sur la production des livrables suivant :

- Méthodologie générale du projet ;
- Rapport d'analyse comparative internationale ;
- Note stratégique sur les options institutionnelles ;
- Rapport de validation de la modélisation actuarielle ;
- Rapport de validation du package de soins ;
- Rapport d'évaluation du pilote ;
- Avis technique sur les textes législatifs ;
- Rapport mensuel de l'assistance
- Rapport final de mission.

6. Profil recherché

- Être de nationalité Centrafricaine.
- Titulaire d'un Doctorat en Médecine et avoir une formation complémentaire en santé publique, en économie de la santé, en financement de la santé ou en protection sociale, en assurance maladie ou domaine équivalent ;

PS

- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins 5 ans en coordination de programmes de santé, en renforcement du système de santé, dans la mise en place d'un mécanisme d'assurance maladie sociale, ou en protection sociale en santé ;
- Posséder des compétences en analyse de données, en évaluation de programmes, en rédaction technique et scientifique ainsi qu'en élaboration ou révision de documents stratégiques et normatifs ;
- Être capable d'assurer la coordination opérationnelle des travaux, le suivi des consultants et la synthèse des contributions techniques, en collaboration avec l'assistant technique international et les experts spécialisés ;
- Maîtrise du français ; l'anglais constitue un atout.

7. Durée

La durée indicative de la mission est de 18 mois et occupera l'assistant à temps à temps plein.

8. Rattachement

L'assistant technique national travaillera sous l'autorité du Président du Comité de pilotage et du ministre de la Santé.

2. Dépôts de candidature

Le recrutement proposé porte sur assistant technique national, avec une procédure et une évaluation par profil. Chaque candidat à ce poste est prié de manifester son intérêt à travers une lettre de motivation, un CV détaillé, les justificatifs de qualification et d'expériences ainsi que de deux références avec contacts vérifiables.

Les candidats occupant un emploi public préciseront leur statut et leur disponibilité. Les autorisations, compatibilités de fonctions et conditions de rémunération applicables seront vérifiées avant contractualisation. Les membres impliqués dans l'évaluation déclareront leurs liens éventuels avec les candidats.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et en format PDF, doivent être transmises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 27 octobre 2026 à 12 h 00.

Lien de soumission des candidatures : <https://sante-rca.org/candidature-ami-assurance-maladie-universelle/>

Le Ministre de la Santé et de la Population
Président du Comité de Pilotage de la mise en place
de l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
en République centrafricaine



Dr Pierre SOMSE